



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 20

Réservé
au
Moniteur
belge



10067823

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

29 AVR. 2010

N° Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/05/2010 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **TRANSFAQUE**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Avenue du Haut Pays 11
7387 Honnelles

N° d'entreprise : **BE 0440.173.528**

Objet de l'acte : Transfert du siège social - Démissions - Nomination - Cessions parts

Texte :

Par décision de la gérance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09/04/2010,
il a été décidé, avec **effet au 1er mai 2010** :

- 1) De transférer le siège social de la société:

**Rue Horia, 15
7040 GENLY**

- 2) D'accepter la démission en tant que gérant de:

Madame Monique PIERACCI
Avenue du Haut Pays, 11
7387 Honnelles

- 3) De confirmer la nomination de:

Monsieur Amar ACHOUR (N.N. 60.06.06.071.81), gérant
titulaire du certificat de capacité professionnelle n° 12448
Rue d'Herchies, 46
7011 Ghlin

Monsieur Michel AERTS, déjà gérant de la société

- 4) De céder:

Les 274 parts de Monsieur GENAIN et la part de Madame PIERACCI,
soit 275 parts à Monsieur Michel AERTS à titre gratuit.

Une part de Monsieur Michel AERTS à Monsieur Amar ACHOUR à titre gratuit.

Pour la S.P.R.L. "TRANSFAQUE",
Madame PIERACCI, Gérante

Mentionner sur la dernière page du vole B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature